

Réponse à la Crise des Prix des Denrées Alimentaires dans les Pays en voie de Développement
**ÉVALUATION DES BESOINS ET PROPOSITION DE RÉPONSE POUR LES
PAYS PRIORITAIRES**

Projet et résultats escomptés

Ce rapport est le résultat d'une analyse assez globale des conséquences de la hausse des prix des produits alimentaires sur la sécurité alimentaire. Il représente la base d'une réponse accordée entre le Gouvernement, les Agences des Nations Unies et la Banque Mondiale, qui a été discutée avec la Délégation de la Commission Européenne à Dakar.



Partie I. Contexte (2 pages max)

Cette partie fournit un ensemble d'indicateurs de base visant à représenter les évolutions récentes et les tendances attendues, sur la base des données de référence disponibles pour ces 3 dernières années. Les données de référence ont été complétées par des estimations / projections pour la période 2009-2010, et par des informations au niveau régional, jointes en annexe.

i. Disponibilité des aliments: (i) Production agricole intérieure et autres produits alimentaires (ii) Stocks cultivées/ (iii) Production, rendements et tendances (iv) Importations alimentaires: céréales et autres produits alimentaires

Cultures	Area (000 ha)			Rendement (kg/hectare)			Production (tonnes)		
	2005/6	2006/7	2007/8	2005/6	2006/7	2007/8	2005/6	2006/7	2007/8
Riz	600.703	746.311	600.692	700	710	404	609.331	494.343	316.622
Sorgho	120.173	150.063	155.010	965	761	646	143.080	121.003	100.704
Mil	118.035	130.701	118.707	2.136	1.832	1.107	252.936	181.266	130.475
Poinc	2.176	1.450	1.984	576	613	538	1.253	1.253	1.253
Paillé	97.779	65.037	60.312	2.854	2.854	2.408	279.060	190.493	135.373
Araohide huilic	772.305	594.264	607.195	911	775	545	703.373	460.481	331.195
Niébé							92.878	52931	40.392
Manioc							281.487	120.841	308.312
Total céréales	1.192.838	1.124.322	1.042.876				1.472.831	888.314	772.830
Total riz							181.000	124.000	126.000
Coton	18.254	13.769	13.769	1.177	1.091	1.046	45.025	47.737	45.128

Source: DASP

ii. Importation alimentaire (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Total	196,2	279,1	270,4	288,0	312,5	448,6	456,9	578,6
dont:								
riz	77,9	103,9	100,0	119,1	117,5	134,5	122,5	174,4
Fruit légume	13,8	12,2	12,6	11,4	13,7	13,5	12,5	14,1
blé	21,2	29,1	32,3	30,7	41,5	36,7	41,8	62,1
sucre	3,2	15,7	9,3	9,2	10,2	45,0	12,0	80,3
mil	23,1	28,4	25,0	31,8	37,5	36,8	41,8	47,7

ii Situation alimentaire

Le Sénégal est un pays à déficit vivrier dont la production intérieure ne couvre que la moitié environ des ses besoins céréaliers. Il dépend largement des importations de riz et de blé, qui représentent en moyenne 850 000 tonnes par an, acquises sur les marchés internationaux. Par conséquent, les prix alimentaires sont un facteur déterminant pour l'accès à la nourriture de la majorité des Sénégalais. Les consommateurs des zones tant urbaines que rurales sont touchés par la cherté des produits alimentaires, suite à la mauvaise récolte dans le pays et à la montée des cours céréaliers sur le marché international. Face à cette situation, le gouvernement a mis en œuvre un train de mesures destinées à compenser l'impact de la flambée des cours mondiaux. Il a notamment subventionné l'achat de farine de blé à hauteur de 40 pour cent, levé les droits de douane à l'importation et imposé un contrôle des prix. Malgré ces mesures largement reprises dans le Programme spécial d'urgence (PSU), la pression inflationniste continue d'éroder le pouvoir d'achat des consommateurs urbains et ruraux.

En plus des mesures prises pour aider les consommateurs, d'autres notions ont été prises pour stimuler la production. L'objectif de la Grande offensive pour la nourriture et l'abondance (GOANA) est de porter la production de riz à 500 000 tonnes, celle du manioc à 2 millions de tonnes, celle de mil à 1 million, etc. Les pluies et les réserves d'eau des sols dans l'ensemble adéquates depuis le début de l'actuelle campagne agricole laissent espérer une augmentation de la production et conséquemment une possible baisse des prix des céréales locales.

2. Accès aux produits alimentaires

La hausse des prix des produits alimentaires de base à travers tout le pays influe négativement sur l'accès des ménages à une bonne alimentation. Le problème d'accès est assez marqué dans la plupart des régions; il est aussi noté une baisse du pouvoir d'achat des populations. Les résultats des enquêtes du PAM menées en milieu rural (août 2008) ont permis de constater que les ménages ont eu recours à des stratégies de survie de l'échange (chèvre/céréales).

Les stratégies d'adaptation les plus utilisées par les ménages sont la réduction de la qualité des repas au niveau des ménages en insécurité alimentaire modérée et une tendance à diminuer la quantité de nourriture consommée au niveau des ménages les plus affectés (sévères). Les stratégies extrêmes consistaient pour ces ménages : (i) à vendre des animaux, quand ils en ont, (ii) à diminuer les dépenses pour les intrants et la main d'œuvre agricole, dans les exploitations, (iii) à partir en exode à la recherche d'activités alternatives de revenus.

Les ménages les plus affectés par l'insécurité alimentaire sont ceux dont les activités ne permettent pas un bon accès aux aliments. Ils ont pour activité principale un travail journalier ou de petits métiers. La plupart d'entre eux n'ont souvent pas d'occupation leur permettant d'avoir un revenu régulier. Ils ont une consommation alimentaire très peu diversifiée, composée essentiellement de céréales et de manioc, en substitution de celles-ci dans certaines zones les consommations ont généralement composé de légumes, de sucre, du sel et du huile. Les ménages ont également recours à des produits de supplémentation pour améliorer leur régime alimentaire.

Les conséquences de la promotion des activités agricoles ont été marquées par l'absence de campagnes agricoles très déficitaires et de la hausse des prix des denrées alimentaires. Elle reste plus marquée en milieu rural (65,2 pour cent). La prévalence de l'extrême pauvreté atteint 20,2 pour cent de la population en milieu rural et demeure élevée dans les régions de l'ambazonia et l'Amazonia.

Un peu plus de 20 % des ménages avaient en août en août 2008, à la fin de l'hivernage, une alimentation

3. Disponibilité et accès aux intrants agricoles: (i) Besoins nationaux en engrais (ii) Niveau des importations d'engrais (iii) Production nationale et canaux de distribution (iv) Besoins nationaux en semences des cultures céréalières (v) Niveau des importations de semences (vi) Production nationale et canaux de distribution.

i. Engrais

Type d'engrais	Volume vendu par le groupe HYBRIDAGRIUM en tonnes						Moyennes des 5 ans (tonnes)	Objectifs GOANA-2008
	1997	1998	1999	2000	2001			
Urée	-	-	-	-	-	-	-	20.000
DAP (RIZ)	3.400	3.400	3.500	6.200	1.535	3.507	7.000	
15 15 15 (maïs)	-	-	1.700	700	1.400	1.400	3.000	
15 15 15 (sorgho)	4.150	4.500	8.300	1.000	7.200	4.820	17.000	
15 10 10 (mil)	-	-	-	14.200	-	2.640	3.000	
Total	27.985	28.500	24.040	50.380	32.385	32.494	65.000	

Selon les données du Ministère de l'agriculture, environ 34 000 tonnes d'engrais subventionné ont été distribuées dans le cadre de la GOANA à la fin août.

ii. Semences

Rubrique	2004	2005	2006	2007	GOANA/2008
Arachide					
Importations	0	0	0	0	118

Production national	109 293	115 846	89 140	91 079	
Auto approvisionnement	73 293	75 846	49 140	37 579	
Fournisseurs de semences certifiées	1 000	0	0	0	118
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	35 000	40 000	40 000	53 500	54 705
Niébé					
Besoins national en semences	2 786	3 551	2 117	1 616	
Production national	2 786	3 551	2 117	1 616	
Auto approvisionnement	2 786	3 301	2 117	1 616	
Programmes d'urgence FAO	0	50	0	0	11
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	200	0	0	3 684
Céréales sèches					
Blé					
Besoins national en semences	2 664	3 203	2 993	2 748	
Production national	2 664	3 173	2 993	2 748	
Auto approvisionnement	2 664	2 675	2 993	2 748	
Programmes d'urgence FAO	0	30	0	0	76
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	500	0	0	2 818
Sorgo					
Besoins national en semences	1 345	1 193	1 273	1 247	
Importations	0	50	5	0	0
Production national	0	1 143	1 268	1 247	
Auto approvisionnement	1 345	1 143	1 268	1 247	
Programmes d'urgence FAO	0	0	5	0	30
Fournisseurs de semences certifiées	0	50	0	0	0
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	0	0	0	893
Mais					
Besoins national en semences	2 917	2 861	2 609	2 875	
Importations	550	0	0	135	666
Production national	2 367	2 861	2 609	2 740	
Auto approvisionnement et autres	1 155	1 861	1 609	1 270	
Programmes d'urgence FAO	0	0	0	0	29
Fournisseurs de semences certifiées	1 550	1 000	1 000	1 605	666
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	0	0	0	2 720
Riz paddy					
Besoins national en semences	7 333	9 700	10 204	7 967	
Production national	7 333	9 700	10 204	7 967	
Auto approvisionnement	5 549	6 523	7 085	7 028	
Programmes d'urgence FAO	0	0	0	0	100
Fournisseurs de semences certifiées	1 784	3 177	3 120	939	2 588
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	0	0	0	288
Fonio					
Besoins national en semences	54	54	36	50	
Production national	54	54	36	50	
Auto approvisionnement	54	54	36	50	
Autres fournisseurs Prog. AGRIC	0	0	0	0	4

Sources: F.SARR et A. DIEME, 2008

Les besoins en semences céréalières et de légumineuses sont satisfaits par la production nationale. Les importations sont limitées; elles n'ont été importantes qu'en 2003 pour le Programme maïs lancé par le Président de la République, avec des résultats discutables au vu des faibles écarts de rendement observés entre ces variétés et celles de l'ISRA. Concernant l'arachide, la fourniture est essentiellement constituée par des semences communément appelées semences écrémées. Elles forment 24 % des besoins semenciers (moyenne entre 1992 et 2006) avec une tendance à l'augmentation, contre 13 % pour les semences certifiées sur la même période. Il y a lieu de renverser cette tendance par la mise en place d'importants programmes de reconstitution du capital semencier à l'instar de ce qui a été fait sur le riz dans la vallée du fleuve. La production nationale de semences de riz couvre les besoins nationaux de la vallée avec quelques 84 000 ha. Le riz paddy occupe 52 % de la superficie globale du riz et est approvisionné par des semences de ferme des variétés locales de riz bien adaptées au milieu mais à faible

rendement. Il en résulte que les besoins en semences du riz irrigué pour l'ensemble du pays sont couverts en moyenne à 48 % par les semences certifiées. Au niveau Delta et de la Vallée du fleuve Sénégal, les besoins sont couverts à 60 - 80 % ce qui s'explique par les exportations dans la sous région. La filière semencière nationale, performante, comparée aux standards internationaux, elle doit néanmoins se développer pour face à la future demande. La part des semences certifiées dans le système de riziculture pluviale est insignifiante. Ce système de culture comme celui du mil, du sorgho, du fonio et même du niébé est dominé par les semences de formes de variétés traditionnelles.

III. Autres Intrants Agricoles (Consommation, Importations et Prix)

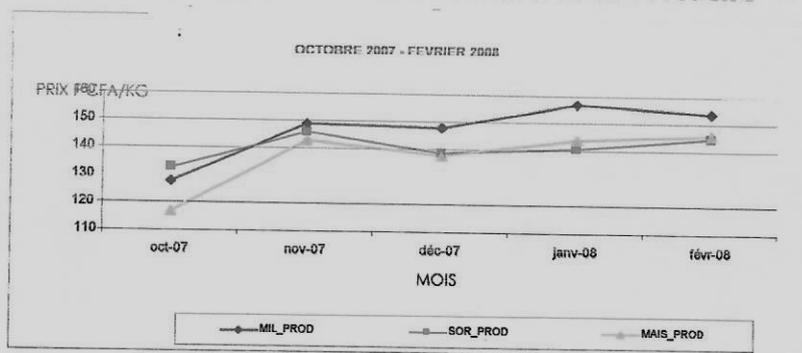
4. Prix: (i) Prix des principales denrées alimentaires sur des marchés sélectionnés (nationaux, régionaux et locaux) des 3 dernières années, spécifier s'il s'agit de prix au détail/ au grossiste ou au producteur, (ii) Prix des carburants : pétrole, diesel et/ou kérosène des 3 dernières années. Fournir des commentaires ou tendances et si disponible joindre des fichiers contenant les séries des données.

i. Prix des denrées alimentaires

La baisse des productions de ses trois dernières campagnes, l'impact de la hausse des prix à l'importation ont sensiblement augmenté les cours des prix des céréales au niveau des marchés ruraux. Dès le mois d'octobre 2007, les prix au producteur des céréales locales ont amorcé une tendance à la hausse qui s'explique par : (i) l'augmentation des prix des produits agricoles durant le période de soudure 2007/08, (ii) le niveau élevé et inflationniste des prix depuis le mois de juin 2007; (iii) les mauvais résultats enregistrés lors de la campagne agricole 2007/08 qui se sont soldés par des baisses de 24 % sur les céréales et 28 % sur l'arachide par rapport à la dernière campagne, plus marquée encore sur les moyennes des cinq dernières années. (iv) les difficultés observées dans le déroulé de la campagne officielle de collecte de l'arachide et notamment la vente de la production dans les marchés parallèles.

Durant le période allant de septembre 2007 à février 2008, les prix moyens mensuels des céréales dans les fourchettes ci après : « 149-157 » F CFA/kg pour le mil souma, « 139-145 » F CFA/kg pour le sorgho et « 140-145 » F CFA/kg pour le maïs. Ce niveau élevé des prix contraste avec ceux relevés à la même période en 2006. En effet au cours des cinq premiers mois de la phase de commercialisation des produits agricoles (septembre 2006 – février 2007), les prix s'établissaient comme suit : « 101-119 » F CFA/kg pour le mil souma, « 110-123 » F CFA/kg pour le sorgho et « 98-130 » F CFA/kg pour le maïs.

Prix moyens mensuels au producteur des céréales



Evolution post campagne des prix en gros des céréales

	oct-07	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08
Mil	128	149	148	157	154
Sorgho	133	146	139	141	145
Maïs	117	143	138	144	146

Après le début des récoltes locales, à l'instar des prix au producteur, ceux de vente au gros se sont élevés. Les prix moyens mensuels pratiqués sont relativement élevés par rapport à cette période qui correspond à la première phase de commercialisation des céréales locales. Cette situation conjuguée s'explique par la faible demande et l'absence des transits des zones rurales vers les zones de consommation et les marchés urbains. Ainsi, les céréales locales sont chèrement acquises par les consommateurs à cause du faible niveau d'approvisionnement des marchés et de la forte demande. Les prix moyens mensuels ont évolué dans les fourchettes suivantes : « 137-149 » F CFA/kg pour le mil souma, « 117-145 » F CFA/kg pour le sorgho et « 109-135 » F CFA/kg pour le maïs.

La faible baisse des prix observés durant le mois de décembre, s'explique par la faible demande occasionnée par les préoccupations relatives à la fête de Tabaski et n'a été que de courte durée. Par

contre, la situation vécue lors de la campagne agricole précédente (2006/07) a été plus reluisante pour les consommateurs. Les céréales locales étaient offertes dans des fourchettes plus raisonnables, à savoir : « 150-160 » pour le mil souma, « 160-180 » pour le sorgho et « 150-160 » pour le maïs.

Graphique 4. Prix moyens mensuels de détail des céréales (octobre 2007 - février 2008)

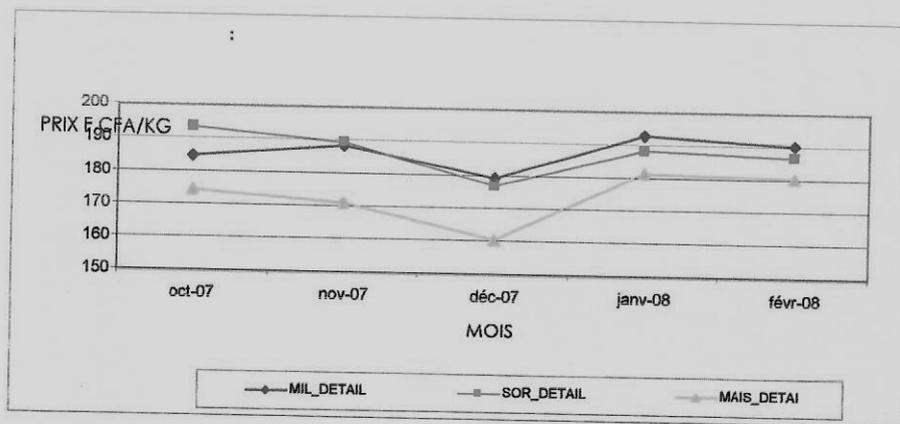


Tableau 2 : Evolution post campagne des prix au détail des céréales

	oct-07	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08
Mil	185	189	180	193	190
Sorgho	193	189	177	182	181
Mais	174	171	160	182	181

Prix de détail du riz local decortiqué et des céréales importées

Le riz local decortiqué : au mois d'octobre 2007 au mois de février 2008, les prix au détail du riz local decortiqué ont oscillé dans la fourchette « 210-245 » F CFA/kg, soit une moyenne semestrielle de 228 F CFA/kg. Ce niveau élevé des prix s'explique par la modicité des disponibilités et par le rehaussement des prix du riz importé qui a entraîné une forte demande de riz local dans les zones de consommation. Toutefois, le riz local reste toujours plus accessible que le riz importé. Par rapport à la campagne précédente, les prix au détail des céréales importées (riz et maïs) de la dernière année sont nettement supérieurs. Le prix moyen semestriel est passé respectivement de 190 F CFA/kg (octobre 2006-février 2007) à 228 F CFA/kg (octobre 2007 - février 2008), soit un taux

de croissance de 19,99 %.

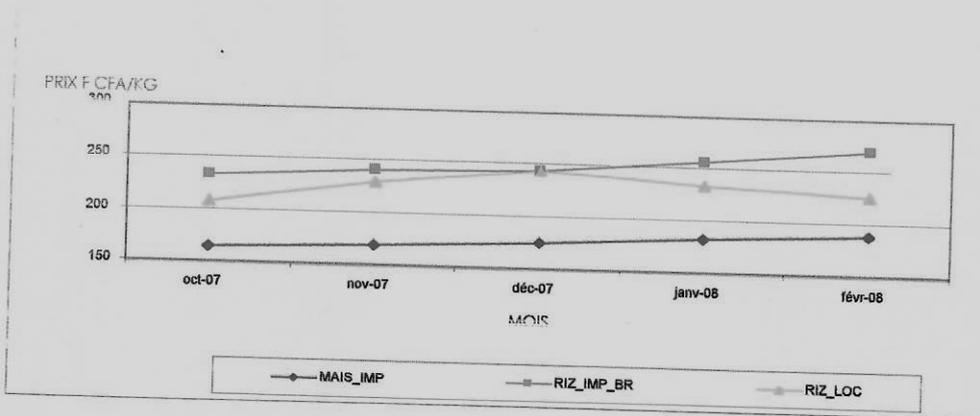
Concernant les céréales importées (riz et maïs) la situation se présente comme suit :

Le riz importé : le volume des importations de cette céréale est toujours important. Ses prix ont subi de fortes hausses durant le dernier semestre. D'octobre 2007 à février 2008, les prix moyens mensuels se sont élevés dans la fourchette « 234-270 » F CFA/kg, soit une moyenne semestrielle de 252 F CFA/kg. Cette tension est liée à des facteurs exogènes internationaux (hausse des prix sur le marché international, forte demande, hausse des coûts de transport, etc.). Il en résulte un important écart des prix entre la période octobre 2007-février 2008 et la période octobre 2006-février 2007. Le prix moyen semestriel est passé respectivement de 220 F CFA/kg à 249 F CFA/kg, soit un écart net de 29 F/kg.

Le maïs importé : compte tenu de la faible production locale et de la forte demande, les importations de cette céréale ont rennis plutôt que d'habitude (novembre 2007). Ses prix ont évolué dans la fourchette « 145-199 » F CFA/kg, soit une moyenne semestrielle de 172 F CFA/kg. Cette tension est liée à des facteurs exogènes internationaux (hausse des prix sur le marché international, forte demande, hausse des coûts de transport, etc.). Il en résulte un important écart des prix entre la période octobre 2007-février 2008 et la période octobre 2006-février 2007. Le prix moyen semestriel est passé respectivement de 150 F CFA/kg à 172 F CFA/kg, soit un écart net de 22 F/kg.

autres céréales, le prix moyen semestriel du maïs importé est marqué par un accroissement annuel net qui se chiffre à 20 F/kg.

Evolution mensuelle de détail des céréales importées et du riz local décortiqué octobre 2007 -



Évolution post campagne des prix au détail des céréales et du riz importés

	oct-07	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08
Mais importé	165	169	175	183	188
Riz importé	230	235	235	240	245
RIZ LOCAL	200	220	215	215	220

II. PRIX DES CÉRÉALES

INSÉRER TABLE ET COMMENTAIRES

Partie II. Analyse de la situation et évaluation des besoins (2 pages max)

1. Cadre politique et administratif du secteur agricole et du système de protection sociale.

Secteur agricole

Les missions de développement du secteur agricole et de la sécurité alimentaire sont sous la responsabilité de

- la Primature qui assure la présidence du Comité interministériel d'orientation et de décision chargé de la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité alimentaire et de la sécurité alimentaire;
- le Ministère de l'économie et des finances qui préside le Comité national de pilotage de l'exécution de la SDA et coordonne avec le Collège national de chefs de la structure de sécurité de la communauté;
- sept ministères techniques : de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Environnement, de la protection maritime de la pêche et de la pisciculture, de l'Hydraulique rurale et du réseau hydrographique national, de la Famille, l'Entreprenariat Féminin et micro finance dont dépend le Commissariat à la

Sécurité Alimentaire. Ils interviennent chacun dans leur domaine avec un certain nombre de Directions centrales et des structures décentralisées aux régions et pour un certain nombre avec des démembrements jusqu'au niveau des arrondissements (Brigades forestières) voire des communautés rurales (Triage forestier);

ministère de la décentralisation et des collectivités locales, ont pour rôle de coordonner et d'orienter les services techniques déconcentrés au niveau des départements et des arrondissements

techniques de proximité aux communautés rurales ainsi qu'aux producteurs.

anonyme à participation publique minoritaire a une organisation décentralisée, avec une direction générale à Dakar et une direction régionale dans chaque région avec en principe un Conseiller agricole et rural (CAR) dans chaque

concertation avec les producteurs, sur la base d'un diagnostic réalisé conjointement avec le Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP) un cadre de concertation mis en place par la composante gestion ou la commercialisation.

d'organisations locales (groupements villageois, associations villageoises, Groupements d'intérêt économique - GIE) et des fédérations régionales et nationales nuisantes montrant ainsi une volonté nette de prise en charge du

concertation et de coopération des ruraux (CNCR) qui regroupe aujourd'hui l'essentiel des représentants et des acteurs du monde rural. Le CNCR et l'Association des présidents de communautés rurales (APCR) ont créé

intervient dans l'exécution du PSAOP et de nombreux autres projets.

Le Gouvernement Sénégalais s'appuie sur deux institutions pour suivre la situation alimentaire dans le pays. Le Conseil national pour la sécurité alimentaire (CNSA), directement rattaché à la Primature, et le Commissariat à la

Micro finance, en charge des distributions de vivres notamment. Ces deux structures possèdent des systèmes de suivi mensuels et annuels (saisonniers) gérés respectivement par le Comité Régional de Sécurité Alimentaire

des appuis récurrents des partenaires au développement (Coopération Française, Union Européenne, FAO et PAM notamment), ces outils ne sont pas coordonnés, ne couvrent pas les mêmes champs, possèdent rarement une

2. Analyse des principaux problèmes et causes de la situation

difficile. Elle est le fruit d'un décalage progressif entre l'offre et la demande de produits agricoles à l'échelle mondiale. La hausse des prix résulte de la combinaison de trois éléments:

céréales (les accidents climatiques des dernières années ont accéléré leur fonte) en raison de politiques volontaristes dans les grandes régions productrices et exportatrices, qui ont visé à réduire les coûts de production et du fret, accentuent cette tendance. Parallèlement, le soutien à l'agriculture a baissé dans de nombreux pays en développement.

éthanol s'est transmise en particulier au soja puis à l'ensemble des céréales et oléagineux,

produits agricoles de base.

- *des facteurs conjoncturels* : les reports spéculatifs des placements sur les marchés des matières premières agricoles ont accru récemment et anticipent la hausse. Ils contribuent à l'inflation et à accélérer la flambée. En outre, les restrictions aux exportations sur les marchés domestiques ont également participé à la hausse des prix sur les marchés.

aujourd'hui, en valeur constante, encore inférieurs à ceux d'avant le choc pétrolier des années 70. Si la présente hausse a des répercussions bien plus grandes sur la population, c'est que le recours au marché pour se nourrir est devenu une nécessité absolue. Les stocks de sécurité ont souvent été épuisés et de nombreux ménages sont insolvables.

une augmentation de la malnutrition, notamment des enfants, alors que les denrées existent sur les marchés. L'impact de la hausse est très sévère au Sénégal, vu sa dépendance des importations sur le marché international.

économiquement conjoncturelles, absorption, perte de biodiversité, et l'augmentation nécessaire de la production impose de prendre en compte l'impact de cette activité sur les ressources naturelles (déforestation, eau,

pour les premiers bénéficiaires sur le site des personnes impliquées (17) conséquences

premiers besoins suivants : 3 millions de personnes vulnérables et un besoin d'assistance de 250 000 tonnes de céréales pour 5 mois ; pour les communautés rurales dites prioritaires au nombre de 73, 1 500 000 personnes

tonnes d'alimentation. Ce premier ciblage - très général - se fonde simplement sur les denrées ciblées et les fourragers. Un affinage a donc été opéré par le PAM à travers des critères liés aux revenus des ménages et au

proches en fonction des impératifs et contraintes.

géographiques, concernant notamment les départements de Fatick et de Kaolack (région de Kolda) totalisant à eux trois une population rurale totale estimée à près de 650 000 personnes. En ce qui

vulnérables et plus particulièrement les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans. Le stade d'identification (échelle départementale), il n'est pas possible d'affiner le choix qui ne peut se faire qu'au niveau

totales) ; (ii) régime alimentaire déficient ; (iii) revenus insuffisants pour acheter les aliments de base

On estime que la population vulnérable dans les zones ciblées représente 40 pour cent de la population rurale, soit

administratives, sur les responsables élus des communautés rurales, ces derniers pouvant déterminer une

que la cellule d'analyse et de coordination au niveau du Secrétariat Exécutif du CNSA, soient rendues plus

Environ 15 200 enfants de moins de 5 ans malnutris modérés aigus bénéficieront également de l'assistance du PAM à travers une alimentation complémentaire. Cette estimation est obtenue en considérant la population des malnutrition aiguë modérée de 10 pour cent et une capacité de prise en charge par le PAM à travers les structures

4. Zones le plus touchées: (i) Domaines prioritaires (y compris une courte motivation et le nombre de personnes

La liste des départements prioritaires pour l'assistance d'urgence du PAM (cf. tableau n°1 ci-dessous) a été

secondaires disponibles, du VAM-Sénégal (2005), (iii) de l'enquête conjointe FAO-OMC Sécurité Alimentaire

en Casamance naturelle (2007); (iv) du VAM-Région de Tambacounda (2007); (v) de l'analyse précédente sur la

locaux pour arriver le zonage intra-régional.

denors de quelques cas particuliers – ne descend plus bas. Ainsi, les facteurs d'éligibilité se répartissent entre la

disponibilité et l'accessibilité aux vivres et concernent la production agricole, les revenus et le prix de certaines

mai et novembre 2008 ont été : Gossas, Kaolack, Kedougou, Bambey, Fatick, Kaffrine, Sedhiou.

Région	Département ciblé	Population Rurale
Fatick	Gossas	134 433
Kaolack	Kaolack	173 925
Kolda	Sédhiou	356 017
Tambacounda	Kédougou	91 154
TOTAL Population		1 633 756

5. Potentiel d'augmentation de la productivité/ production

6. Disponibilité et accès aux intrants et aux produits agricoles (ceci inclue les marchés et les canaux de distribution

Les filières des intrants, sont en pannes, ce qui pose un problème majeur, tant pour la relance de la production agricole que pour tous les producteurs qui manquent de visibilité dans l'organisation de leurs cultures et voient leur

Le problème se pose aussi bien pour les engrais que pour les semences, même si les filières semencières sont plus

indisponibles au Sénégal, ce qui contraint la relance de la filière de production semencière à tabler sur le

uniquement à évaluer.

La production d'engrais rencontre divers problèmes par manque de cash flow et garanties commerciale à

La disponibilité des engrais est problématique car les filières commerciales privées sont déstructurées, souffrant,

largement subventionnées (en 2008, pas moins de 140 milliards de FCFA ont été budgétés pour subventionner les intrants. Malheureusement, les contraintes rencontrées dans la préparation des campagnes (programmation annuelle

ce qui handicape les producteurs. Les résultats faisant suite aux importants efforts réalisés par l'Etat du Sénégal ne

En plus des retards, le coût des engrais n'est pas toujours avantageux pour les producteurs, car malgré la subvention, les fournisseurs laissent les engrais à un prix qui ne tient pas complètement compte de la subvention anticipant sur les difficultés qu'ils auront à récupérer toute subvention (des mois), à ajouter aux prix élevés, les difficultés de financement que rencontrent les producteurs car les banques préfèrent ne pas prendre de risque, comparativement aux autres activités dans ce secteur.

Les organisations de producteurs estiment qu'il serait préférable de ne plus subventionner les engrais et de laisser la filière s'organiser arguant du fait que l'organisation de la campagne en serait automatiquement meilleure et que les

coopératives de services contrôlées par les organisations de producteurs.

D'autres conseillers suggèrent de transférer directement les subventions aux producteurs sous la forme de

du système

Il reste un écueil, et non des moindres, qui concerne la propension des producteurs à prendre le risque d'utiliser les

tomates industrielles, coton et arachide. Les céréales « sèche », en particulier bénéficient très peu d'apports d'engrais dont l'utilisation souffre d'un double contexte de risque productif (manque de maîtrise de l'eau) et de

Partie III. Réponses en cours à la situation actuelle du Gouvernement et des bailleurs de fonds
Cette section résumera les mesures prises par le Gouvernement en 2007 et 2008 afin d'atténuer les impacts négatifs de la crise alimentaire. Cette partie apportera également des informations sur les programmes des institutions nationales et internationales, avec les budgets correspondants.

1 Mesures économiques: (i) Budget, (ii) Fiscalité, (iii) Mesures liées à l'importation ou à l'exportation

Dans cette situation d'urgence, l'Etat du Sénégal n'est pas resté inactif. Depuis octobre 2007 et jusqu'à denrées, reprises pour une large part dans le Programme Spécial d'Urgence:

- subventions renouvelées pour le gaz pour maintenir un prix constant
- suppression des droits de douane depuis juillet 2007 (il n'y avait déjà pas de TVA) sur le riz et le blé ;
- suppression de la TVA sur le pain;
- subvention accordée à SUMEOR depuis le Ramadan (décembre 2007) pour la production locale d'huile (huile arachide) et mise en place de taxes d'importation importante sur l'huile de palme (taux de 25 %)
- Enveloppe de 10 milliards de FCFA accordée en Conseil des Ministres du 26 mars 2008 pour acheter des vivres de soudure et des aliments de base. Depuis avril 2008, décision est prise de réduire la dépendance sur les salaires condition sine qui non du patronat pour une augmentation des salaires ;
- décision de mettre en place des mécanismes de référence et des certificats de rationnement ;
- sensibilisation des importateurs de riz pour éviter une augmentation importante des prix ;

Cependant ces actions - notamment l'enveloppe destinée à l'assistance alimentaire - restent insuffisantes au regard des besoins des ménages très vulnérables

2. Programmes en cours: (i) Les filets de sécurité, mesures d'appui à l'agriculture, mesures sociales et liées à la santé nutrition). (ii) Budget et sources de financement des programmes en cours

Pour atténuer les effets de la crise alimentaire, le Gouvernement veille sur le renforcement de l'assistance alimentaire au profit des ménages vulnérables des 71 communautés rurales les plus exposées à travers la distribution PAM de produits alimentaires contre travail aux populations les plus exposées à la soudure, le renforcement de la capacité logistique du CSA; l'appui aux structures nationales dans le cadre du système d'alerte précoce, le programme de création de banques de céréales.

l'achat de vivres de soudure (8 6/3 tonnes d'aliments de bétail et 25 000 tonnes de riz brisé) et à leur acheminement à l'aide de camions de grande capacité.

novembre 2008) pour apporter une assistance à un ensemble de populations, affectées par les déficits de production successifs et la flambée des prix des régions de XX. L'opération visait à : (i) sauver des vies humaines ; (ii) préserver l'état sanitaire/nutritionnel des populations menacées, en prêtant une attention particulière aux enfants de moins de 5 ans. Elle a été structurée autour de deux interventions principales: (i) la distribution gratuite ciblée de vivres dans les zones identifiées et (ii) l'alimentation complémentaire des enfants de moins de 5 ans malnutris modérés aigus dans les zones

La FAO (1,23 million d'USD)¹ a permis la mise à disposition à 12 000 ménages vulnérables parmi les plus affectés

Thiès, Fatick et Ziguinchor, de semences vivrières (259 tonnes) et maraîchères (15 tonnes) et des engrais (urée, 242 tonnes) nécessaires pour la campagne agricole 2008/2009. Le projet est exécuté par le Service des Opérations

Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) et les Services Départementaux du Développement Rural (SDDR). Il devrait permettre: (i) la reconstitution des réserves en semences des ménages affectés, (ii) le renforcement

3. Principales conséquences de la situation des prix sur les programmes existants: filets de sécurité et / ou programmes d'appui à l'agriculture

Parmi les conséquences de la hausse des prix sur les programmes existants, filets de sécurité et opérations d'appui, on peut mentionner :

- Le renchérissement de ces programmes, et par manque de ressources additionnelles, leur réduction
- Une réduction des budgets des différents bénéficiaires pour financer la consommation des produits de base (milliards de FCFA)
- Une valeur ajoutée conséquente en faveur de quelques productions locales, en particulier du riz
- Une diminution des revenus des éleveurs, consécutive à une augmentation du prix de l'aliment du bétail et de l'effondrement des cours du bétail suite à un déstockage important et une moindre consommation
- Une détérioration des moyens de subsistance des ménages ruraux, en particulier des ménages ruraux

4. Engagements des donateurs ou des IFI (Institutions Financières Internationales) au soutien financier, y compris les objectifs principaux des fonds mobilisés

5. Mécanismes de coordination: Gouvernement, Nations Unies, Organisations Internationales et Régionales, bailleurs des fonds, donateurs, organisations de la Société Civile, ONGs

Les partenaires se rencontrent autour du groupe thématique « Développement Rural et Sécurité Alimentaire » (GT DR/SA), co-présidé par l'Union Européenne et la Coopération Française, et facilité par le PAM et la FAO pour les

Dès 2007 et plus particulièrement à partir du mois d'octobre et la menace d'une deuxième saison rurale / sécurité alimentaire (GT DR/SA), mais également (11) au niveau régional sous la coordination du

dynamique du Comité inter ministériel de suivi de l'insécurité alimentaire 2008.

préoccupante, ces derniers veillent à ce que la coordination avec le Gouvernement soit renforcée.

Partie IV. Proposition d'une réponse intégrée et consolidée

Les propositions de réponse doivent être formulées en français et en anglais. Elles doivent être accompagnées de cartes de présentation des bénéficiaires et de cartes de présentation des bénéficiaires. Les propositions de réponse et propositions déjà préparées par les Agences des Nations Unies et la Banque Mondiale (max 6 pages)

A. ÉTUDES DES INTERVENANTS

Parmi les actions lancées par la Grande offensive pour l'abondance et la nourriture, il sera, dans le cadre de la présente Initiative donné priorité sur les années 2009 et 2010:

enquêtes sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations menées par le PAM et l'UNICEF en août et septembre 2008, qui nécessitent une assistance du PAM sous forme de rations alimentaires pour les enfants en soudure;

(ii) aux ménages, au niveau de poches de vulnérabilité qui n'auront pu au cours du présent hivernage d'intrants (semences, engrais, petit bétail) pour repartir sur une base durable. Ces populations pourraient dans bien des cas (poches de vulnérabilité) avoir besoin de rations du PAM en début de campagne pour ne pas consommer les semences distribuées et durant la campagne (avant les travaux).

A côté de ces opérations classiques d'urgence, l'initiative viendrait en appui:

Tambacounda, et Kédougou de reconstituer sur la campagne 2008 / 2009 leurs stocks au niveau des banques céréalières villageoises et inter-villageois autogérées par ces associations;

sénégalaise de Promotion de petits projets à la base (ASPRODEB) pour la production de semences certifiées d'arachide et de céréales, essentielles à tout programme d'intensification.

politiques sectorielles de lutte contre la pauvreté et la recherche d'une diversification des sources de revenus. Elle touche par un ciblage adéquat les catégories les plus pauvres et tient compte de la dimension genre.

2. Description des activités

L'objectif de l'Initiative vise à réduire, par des actions complémentaires, la pauvreté des populations rurales vulnérables qui s'est étendue et aggravée suite à l'impact deux années fortement déficitaires et de la hausse des prix des denrées alimentaires. Les actions retenues ont pour objectifs spécifiques: (i) une action visant à fournir d'intrants et de matériel, à des ménages vulnérables touchés par la crise, sans moyen de production, de repartir et d'accroître leur production et conséquemment la productivité des productions végétales et animales; (ii) une action visant à reconstituer les banques céréalières des ménages par les femmes, assurant une plus grande sécurisation de l'approvisionnement des ménages et des revenus supplémentaires; (iv) une action renforçant les filières semencières de proximité, indispensable à toute relance agricole et la mise en place de coopératives semencières et de services aux paysans.

Face à ses quatre objectifs spécifiques, l'Initiative se déroulant sur une période de 2 ans, aura quatre composantes principales:

Composante 1, connue par le PAM. Son rôle est de fournir aux groupes vulnérables

L'action du PAM, en complément à son programme pays qui compte déjà quelque 670.000 bénéficiaires 500.000 personnes nouvellement vulnérables (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitantes, ménages démunis ne pouvant vivre de leur terre et/ou sans travail). Coût 5 millions d'euro.

agricoles 2009-2010

La FAO, en accord avec les autorités concernées et concertation avec les agences des Nations Unies interviendrait au niveau d'une quarantaine de communes rurales (K) sur des régions à fortes risques de vulnérabilité (par exemple Kaolack, Fatick, Diourbel, Matam, Tambacounda, Kédougou, Kolda, Ziguinchor). Elle assurerait la campagne agricole en fournissant aux ménages ruraux vulnérables, les intrants agricoles indispensables et immédiatement nécessaires par la population ciblée (semences, engrais, aliments pour le bétail, poussins et petits ruminants, vaccins) ainsi que le petit matériel indispensable (charrues asines, kit

d'irrigation au goutte à goutte, fûts métalliques pour le stockage du niébé). Elles toucheraient par son action annuellement 40.000 ménages - toutes saisons confondues- (10.000 exploitations par CR), soit 80.000 ménages paysannes en fonction de leurs projets avec l'appui des services déconcentrés de l'Etat, de l'ASPRODEB et de la FAO. Elles seront accompagnées d'appuis techniques et de formations, en particulier pour la vaccination et la conservation du niébé.

Composante 3. Transfert de cash flow aux groupements féminins pour la constitution de stocks céréaliers et l'amélioration des revenus

Les réserves alimentaires au Sénégal étant inexistantes et la campagne de commercialisation mal assurée, il s'agit de fournir aux groupements féminins structurés des zones ciblées du cash flow pour acheter globalement 10.000 tonnes de céréales en vue d'assurer la soudure et de générer des revenus complémentaires. L'opération se fera au travers de la fédération nationale des groupements féminins, de ses délégués régionaux, départementaux, inter-villageois et villageois qui disposent d'une bonne capacité de gestion (achat de 5 à 15 tonnes par groupement).

L'ASPRODEB, organisation de services des producteurs, expérimentée en la matière, assurera les procédures financières et leurs contrôles.

La disponibilité de semences constitue un goulot d'étranglement pour la relance de la production agricole au Sénégal et une contrainte majeure pour tous les producteurs. La production de semence butte elle-même sur l'indisponibilité d'énergie et de matériel. Il sera donné un appui spécifique par la fourniture d'énergie et de matériel (semoirs en particulier) aux filières semencières de proximité. Les producteurs semenciers qui s'organisent en coopératives de producteurs semenciers établies dans le bassin arachidier (essentiellement les semences d'arachide ainsi que des semences de mil, sorgho et maïs) bénéficieront de l'appui de l'ASPRODEB sous contrat avec l'Union européenne (reconstitution du capital semencier), des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, des fédérations paysannes de la filière.

La FAO et le PAM effectueront leurs activités respectives en collaboration avec les Ministères techniques (Agriculture, Elevage, Famille et solidarité nationale). Les services déconcentrés mettront en application ces activités au niveau régional et départemental avec les organisations paysannes concernées. Ils ont chacun des ressources humaines en suffisance et auront recours en cas de besoin pour l'exécution du programme à un certain nombre de prestataires de services.

Au niveau national le Groupe de travail « développement rural et de sécurité alimentaire » des PIFS coordonnera toutes activités sur une base mensuelle, apportant les complémentarités nécessaires et cohérence dans les approches. Au niveau régional les comités régionaux de développement assureront le suivi des opérations coordonnées au niveau de communautés rurales par les Comités locaux d'appui aux organisations paysannes (CLCOP).

3. Résultats attendus - liés aux données de base sur la production agricole et aux niveaux de pauvreté, et les besoins nutritionnels des enfants de moins de cinq ans

Composante 1.

Résultats : L'état nutritionnel de quelque 300.000 personnes vulnérables, particulièrement touchées par la hausse des denrées alimentaires est sensiblement amélioré.

Activités : Distribution de rations alimentaires (food for work) avec le concours d'ONGs spécialisées, sous la supervision des comités de gestion de BARR.

Composante 2.

Résultats : Les productions végétales et animales de quelque 10.000 exploitations familiales sont augmentées de 50%.

Activités : à la demande et fonction des projets des exploitants et organisations paysannes

- Distribution de semences pour la culture des arachides 2000 et la culture sorgho 2000-2010
- Distribution de petit outillage et d'engrais;
- Fourniture de kits d'irrigation goutte à goutte;
- Fourniture des fûts métalliques pour le stockage et conservation du niébé;
- Distribution de poussins et petits ruminants;